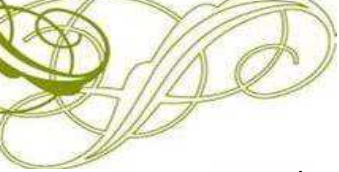




## Classement des chambres d'hôtes « City Break by Gîtes de France® »

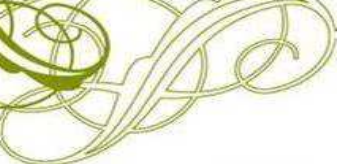
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.  
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Confort »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Luxury »
<b>Environnement / Situation</b>	<p><u>Nuisances fréquentes éliminatoires</u></p> <p>Aspect architectural extérieur (maison / immeuble) : ancien ou contemporain, de qualité (aspect extérieur sans caractère particulier accepté)</p> <p><u>Etat et propreté du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures, cage d'escalier, local poubelles...)</u> : bons</p>	<p><u>Maison ou appartement situé(e) en centre ville et/ou à proximité immédiate des sites clés de la ville et/ou dans le centre historique et/ou dans un environnement de grande qualité</u></p> <p><u>Nuisances (auditives, olfactives, visuelles) : <b>chambres au calme, bien isolées et bien orientées</b></u></p> <p>Aspect architectural extérieur (maison / immeuble) : <b>de caractère / de standing</b> (ancien ou contemporain)</p> <p><u>Etat et propreté du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures, cage d'escalier, local poubelles...)</u> : <b>excellents</b></p> <p><u>Vue</u> : <b>agréable depuis la chambre</b></p>	<p><u>Maison ou appartement situé(e) en centre ville et/ou à proximité immédiate des sites clés de la ville et/ou dans le centre historique et/ou dans un environnement de grande qualité</u></p> <p><u>Nuisances (auditives, olfactives, visuelles) : chambres au calme, bien isolées et bien orientées</u></p> <p>Aspect architectural extérieur (maison / immeuble) : <b>exceptionnel</b> (Le caractère remarquable de l'architecture sera considéré : ancienneté du bâtiment, monument historique ou inscription à l'inventaire du bâtiment ou de parties du bâtiment, d'éléments du mobilier, etc., architecture moderne ou contemporaine d'exception, construction d'architecte, intégration dans un mouvement artistique déterminé...)</p> <p><u>Etat et propreté du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures, cage d'escalier, local poubelles...)</u> : excellents</p> <p><u>Vue</u> : agréable depuis la chambre</p>



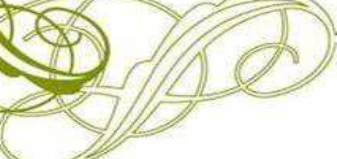
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.  
 Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Confort »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Luxury »
<b>Information et Services</b>	<p><u>Information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de consignes, présentation écrite soignée et en français / anglais</li> <li>- documentation touristique actualisée et multilingue</li> <li>- bibliothèque diversifiée, ouvrages régionaux</li> <li>- affichage des prix à l'extérieur (si accord du Syndicat de copropriété dans le cas d'un appartement situé en immeuble) et à l'intérieur, en français / anglais</li> </ul> <p><u>Services « plus » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- équipement bébé à la demande</li> <li>- bouilloire dans la chambre à disposition, avec thé / café + 1 bouteille d'eau par personne</li> <li>- accès Internet, Wifi si éligibilité</li> </ul>	<p><u>Information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de consignes, présentation écrite soignée et en français / anglais</li> <li>- documentation touristique actualisée et multilingue</li> <li>- bibliothèque diversifiée, ouvrages régionaux</li> <li>- <b>revues multilingues, presse quotidienne</b></li> <li>- affichage des prix à l'extérieur (si accord du Syndicat de copropriété dans le cas d'un appartement situé en immeuble) et à l'intérieur, en français / anglais</li> </ul> <p><u>Services « plus » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- équipement bébé à la demande</li> <li>- bouilloire dans la chambre à disposition, avec thé / café + 1 bouteille d'eau par personne</li> <li>- accès Internet, Wifi si éligibilité</li> <li>- <b>TV écran plat dans chaque chambre</b></li> </ul>	<p><u>Information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de consignes, présentation écrite soignée et en français / anglais</li> <li>- documentation touristique actualisée et multilingue</li> <li>- bibliothèque diversifiée, ouvrages régionaux</li> <li>- revues multilingues, presse quotidienne</li> <li>- affichage des prix à l'extérieur (si accord du Syndicat de copropriété dans le cas d'un appartement situé en immeuble) et à l'intérieur, en français / anglais</li> </ul> <p><u>Services « plus » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- équipement bébé à la demande</li> <li>- bouilloire dans la chambre à disposition, avec thé / café + 1 bouteille d'eau par personne</li> <li>- accès Internet, Wifi si éligibilité</li> <li>- TV écran plat dans chaque chambre</li> <li>- <b>accès à un bouquet de chaînes internationales</b></li> <li>- <b>paiement CB</b></li> <li>- <b>mise à disposition sur place d'un équipement de « bien-être / spa »</b></li> </ul>



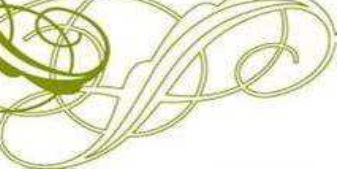
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.  
 Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Confort »	Critères minimum obligatoires pour les classements « City Break Premium » et « City Break Luxury »
<p><b>Conception d'ensemble, ambiance et décoration</b></p>	<p><u>Lieux de circulation ouverts aux hôtes (hall d'entrée, palier, couloirs, escaliers...)</u> : sont évalués la praticabilité, l'éclairage, la propreté, l'aspect, la qualité de l'entretien</p> <p><u>Maison / appartement ordonné(e) et propre</u></p> <p><u>Pièces de séjour et de détente, en rapport avec la capacité</u> : espace repas</p> <p><u>Style et qualité du mobilier des pièces de jour</u> : traditionnel ou régional ou contemporain + de qualité + harmonieux qualitativement</p> <p><u>Décoration et ambiance des pièces de jour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- finitions soignées et harmonie d'ensemble</li> <li>- décoration soignée</li> </ul> <p><u>Présentation de la table du petit déjeuner</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décoration et présentation de la table soignées</li> <li>- vaisselle harmonieuse et de qualité</li> <li>- nappes, sets, serviettes de qualité et en harmonie</li> </ul> <p><u>Composition du petit déjeuner</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- café, thé, chocolat, pain, beurre, confitures (maison ou artisanales), le tout à volonté</li> <li>- viennoiseries ou pâtisserie maison</li> <li>- laitages et céréales</li> <li>- fruits frais et jus de fruits de qualité</li> <li>- plusieurs variétés de pain</li> </ul>	<p><u>Lieux de circulation ouverts aux hôtes (hall d'entrée, palier, couloirs, escaliers...)</u> : sont évalués la praticabilité, l'éclairage, la propreté, l'aspect, la qualité de l'entretien</p> <p><u>Maison / appartement ordonné(e) et propre</u></p> <p><u>Pièces de séjour et de détente en rapport avec la capacité</u> : <b>salle de séjour</b> (salon + salle à manger)</p> <p><u>Style et qualité du mobilier des pièces de jour</u> : <b>de caractère + haut de gamme +</b> harmonieux qualitativement</p> <p><u>Décoration et ambiance des pièces de jour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- finitions soignées et harmonie d'ensemble</li> <li>- <b>décoration raffinée</b></li> </ul> <p><u>Présentation de la table du petit déjeuner</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décoration et présentation de la table soignées</li> <li>- vaisselle harmonieuse <b>et de très belle qualité (faïence, porcelaine, argenterie, ...)</b></li> <li>- nappes, sets, serviettes <b>en tissus de qualité, en harmonie et raffinés</b></li> </ul> <p><u>Composition du petit déjeuner</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- café, thé, chocolat, pain, beurre, confitures (maison ou artisanales), le tout à volonté</li> <li>- viennoiseries ou pâtisserie maison</li> <li>- laitages et céréales</li> <li>- <b>fruits frais et fruits pressés</b></li> <li>- plusieurs variétés de pain</li> <li>- <b>œufs, charcuterie</b></li> </ul>



Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.  
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Confort »	Critères minimum obligatoires pour les classements « City Break Premium » et « City Break Luxury »
Chambres	<p><u>Situation des chambres d'hôtes</u> : chambres dans la maison / l'appartement principal(e) ou dans une dépendance de la maison d'un niveau qualitatif équivalent</p> <p><u>Surface habitable* hors sanitaires pour 2 personnes (+ 3m<sup>2</sup> pour la 3<sup>ème</sup> personne) :</u>            - 12m<sup>2</sup> minimum            - agencement ergonomique</p> <p><u>Eclairage</u> :            - luminosité naturelle            - éclairage pour chaque place de couchage, et accessible du lit            - éclairage d'ambiance supplémentaire            - occultation opaque extérieure (volets) et/ou intérieure (rideaux, double-rideaux, stores)</p> <p><u>Isolation phonique intérieure</u> (entre les différentes chambres et pièces) <u>et vis-à-vis de l'extérieur performante</u></p> <p><u>Confort d'été</u> : ventilateur disponible dans chaque chambre</p> <p><u>Qualité de la literie</u> :            - protections matelas, oreillers, traversins            - matelas et sommiers en excellent état et de très bonne qualité            - tête de lit*            - linge de lit de qualité et en harmonie            - minimum 2 oreillers par personne ou traversin et 1 oreiller par personne</p> <p><u>Nature du mobilier</u> :            - 1 table de chevet par personne            - table ou bureau avec 1 siège minimum            - rangements de qualité avec cintres de qualité</p> <p><u>Qualité du mobilier</u> : traditionnel ou régional ou contemporain + de qualité + harmonieux qualitativement</p> <p><u>Décoration des chambres</u> :            - bonne qualité des matériaux (murs, sols, plafonds)            - finitions soignées et harmonie d'ensemble            - décoration soignée            - personnalisation de chaque chambre</p>	<p><u>Situation des chambres d'hôtes</u> : chambres dans la maison / l'appartement principal(e) ou dans une dépendance de la maison d'un niveau qualitatif équivalent</p> <p><u>Surface habitable hors sanitaires pour 2 personnes :</u>            - <b>16m<sup>2</sup> minimum</b>            - agencement ergonomique</p> <p><u>Eclairage</u> :            - luminosité naturelle            - éclairage pour chaque place de couchage, et accessible du lit            - éclairage d'ambiance supplémentaire            - occultation opaque extérieure (volets) et/ou intérieure (rideaux, double-rideaux, stores)</p> <p><u>Isolation phonique intérieure</u> (entre les différentes chambres et pièces) <u>et vis-à-vis de l'extérieur performante</u></p> <p><u>Confort d'été</u> : ventilateur disponible dans chaque chambre</p> <p><u>Qualité de la literie</u> :            - protections matelas, oreillers, traversins            - matelas et sommiers en excellent état et de très bonne qualité            - <b>grandes dimensions 90x200 cm, 160 x 200 cm</b>            - tête de lit*            - <b>linge de lit raffiné et en harmonie</b>            - 2 oreillers par personne ou traversin et 1 oreiller par personne</p> <p><u>Nature du mobilier</u> :            - 1 table de chevet par personne            - <b>table ou bureau avec 2 fauteuils</b>            - rangements de qualité avec cintres de qualité            - <b>petit mobilier et accessoires (valet, porte-valises, corbeille...)</b></p> <p><u>Qualité du mobilier</u> : <b>de caractère + haut de gamme</b> + harmonieux qualitativement</p> <p><u>Décoration des chambres</u> :            - <b>excellente qualité</b> des matériaux (murs, sols, plafonds)            - finitions soignées et harmonie d'ensemble            - <b>décoration raffinée</b>            - personnalisation de chaque chambre</p>



Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	<b>Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Confort »</b>	<b>Critères minimum obligatoires pour les classements « City Break Premium » et « City Break Luxury »</b>
<b>Sanitaires</b>	<p><u>Distribution des sanitaires (salle d'eau / de bains + WC) :</u> - complets et privatifs, communicants*</p> <p><u>Qualité des sanitaires :</u> - 4m<sup>2</sup> minimum* - agencement ergonomique - bonnes qualité et utilisation des matériaux - douche (80x80 cm minimum) ou baignoire (160 cm minimum) - robinetterie douche ou baignoire : mélangeur – mitigeur* - chauffage possible en toute saison - aération, ventilation naturelle ou VMC</p> <p><u>Accessoires :</u> - rangements, porte-serviettes, prise rasoir et tabouret - sèche-cheveux</p> <p><u>Linge de toilette et divers en harmonie avec la salle d'eau / de bains (qualité et quantité) :</u> - tapis de bain éponge et savon liquide - 1 serviette de toilette + 1 drap de bain / personne</p> <p><u>Ambiance des sanitaires :</u> harmonieuse + <b>soignée</b></p>	<p><u>Distribution des sanitaires (salle d'eau / de bains + WC) :</u> - complets et privatifs, communicants* - <b>WC particulier et séparé*</b> de la salle d'eau / de bains, communicant</p> <p><u>Qualité des sanitaires :</u> - 5m<sup>2</sup> minimum - agencement ergonomique - <b>excellentes qualité et utilisation des matériaux</b> - dimensions douche ou baignoire supérieures au minimum - <b>douche multi-jets ou baignoire balnéo</b> - robinetterie douche ou baignoire : <b>mitigeur thermostatique</b> - chauffage possible en toute saison - aération, ventilation naturelle ou VMC</p> <p><u>Accessoires :</u> - rangements, porte-serviettes, prise rasoir et tabouret - sèche-cheveux - <b>porte-serviettes chauffant</b></p> <p><u>Linge de toilette et divers en harmonie avec la salle d'eau / de bains (qualité et quantité) :</u> - tapis de bain éponge et savon liquide - 1 serviette de toilette + 1 drap de bain / personne - <b>peignoirs de bain, produits d'accueil variés et de qualité</b></p> <p><u>Ambiance des sanitaires :</u> harmonieuse + <b>raffinée</b></p>